



Projet médico-soignant **2025-2030**

Nos actions pour
la santé de la population
de l'Est Sarthe



Sommaire

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement.....	6
Nos engagements pour nos patients et nos résidents.....	7
Nos engagements pour notre territoire.....	21
Nos engagements pour nos professionnels.....	29

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030

Le projet d'établissement 2025-2030 du centre hospitalier de Saint-Calais est constitué, à titre principal, du présent projet médico-soignant, qui trace les grandes orientations en matière d'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, et en matière d'évolutions des principales fonctions de l'établissement.

Il vise à répondre aux besoins de la population desservie de manière cohérente dans l'environnement territorial sarthois, en tenant compte des ressources allouées à l'établissement par les pouvoirs publics.

Le projet d'établissement a été synchronisé, dans son élaboration en 2025, avec celui de chacun des cinq autres établissements qui constituent la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, autour du Centre Hospitalier du Mans.

Les projets médico-soignants de chaque établissement ont ainsi été construits selon la même architecture, en trois piliers, déclinés en une quinzaine d'engagements :

- **pilier 1** : nos engagements pour nos patients et nos résidents
- **pilier 2** : nos engagements pour notre territoire
- **pilier 3** : nos engagements pour nos professionnels

Le présent projet médico-soignant a fait l'objet d'une participation de nombreux professionnels du CH Saint-Calais et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye.

Le CH de Saint-Calais et l'EHPAD de Bessé-sur-Braye constituent deux entités juridiques distinctes et autonomes. Toutefois, du fait de l'intégration de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye dans le fonctionnement courant du CH Saint Calais, dans le cadre d'une direction commune opérant depuis 2015, le présent projet d'établissement considère l'EHPAD de Bessé-sur-Braye comme l'un des services composant l'offre médico-sociale du CH Saint-Calais.

Par ailleurs, une analyse approfondie du bassin de vie a permis de mieux comprendre les enjeux de santé locaux. Cette étude a permis d'ajuster les priorités du projet afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques de la population et d'optimiser l'accès aux soins.

1

Nos engagements pour nos patients et nos résidents



Enjeux

Le CH Saint-Calais s'engage à garantir un accès aux soins équitable pour tous, en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Dans un contexte sarthois marqué par les difficultés d'accès aux professionnels de santé et l'augmentation de la demande de soins, l'établissement s'engage à développer une offre et une continuité des soins pour tous, dans le champ des activités sanitaires et médico-sociales pour lesquelles il est autorisé par l'ARS. Etablissement membre des « Hôpitaux de Sarthe » et labellisé « hôpital de proximité », il s'engage à renforcer la coordination entre les différents acteurs de santé du territoire de manière générale, du bassin de vie en particulier. L'accessibilité à notre hôpital représente une priorité, avec un effort particulier qui sera porté sur l'accompagnement des personnes vulnérables (en perte d'autonomie, en situation de handicap, en précarité sociale).

Notre ambition est d'améliorer l'implication des patients et des résidents dans la vie et l'évolution de notre établissement, de valoriser le travail en équipe, de déployer une politique en faveur de la bientraitance, de moderniser l'offre de soins en tenant compte des moyens alloués par les pouvoirs publics, et de promouvoir une haute exigence de la qualité du service rendu.

Ces engagements contribueront à maintenir un haut niveau de confiance des usagers envers l'établissement.

Améliorer la qualité et la sécurité des soins

Le CH Saint-Calais est un établissement de proximité proposant des activités de médecine d'urgence, de médecine polyvalente, de soins médicaux de réadaptation (SMR), et disposant d'un secteur médico-social en gériatrie (USLD et EHPAD) et handicap (FAM / Foyer de vie, EHPAD spécialisé). Il doit garantir une prise en charge avec un niveau de qualité reconnu.

La Haute Autorité en Santé (HAS) a attribué au CH Saint-Calais, en 2024, une décision de « qualité des soins confirmée », suite aux deux visites réalisées en 2023 et 2024. L'établissement entend donc poursuivre la dynamique en cours visant à obtenir une nouvelle certification en matière de qualité et de sécurité des soins, à l'issue de la prochaine visite prévue en juillet 2027.

La dynamique d'évaluation médico-sociale doit également être poursuivie : l'effet d'entraînement de la préparation de ces échéances tenues à l'automne 2025, pour les 7 structures concernées, doit se poursuivre, à l'aune de la mise en œuvre des plans d'actions associés aux rapports des experts mandatés par la HAS.

Nos orientations stratégiques

- **Poursuivre les plans d'actions d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins**, afin de souscrire aux attendus de la HAS, tant sur le secteur sanitaire que le secteur médico-social
- **Développer la culture de sécurité dans les services**, en valorisant les actions engagées, et en soutenant les dynamiques initiées par les binômes managériaux médico-soignant
- **Renforcer la sécurité des soins**, en fiabilisant les procédures et en développant les actions de prévention des risques, les plans de continuité d'activité et de reprise d'activité, y compris avec les acteurs du territoire
- **Consolider la démarche d'évaluation et d'amélioration continue « de terrain »**, en poursuivant plus largement les audits internes, les rencontres de gouvernance, les évaluations croisées entre services, et témoigner des réussites des services

Nos actions et projets opérationnels

- **Accompagner les équipes dans la déclaration et l'analyse des événements indésirables (EI)**, y compris de leurs propres erreurs, et favoriser leur analyse en conduisant en menant des retours d'expériences et des revues de morbidité-mortalité (RMM) : « l'erreur est humaine, rendons la utile »
- **Soutenir la dynamique d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)**, à travers une planification des actions d'EPP, l'élaboration des plans d'actions, et la détermination des indicateurs de suivi spécifiques à chaque unité
- **Rédiger, mettre en œuvre et décliner une politique de bientraitance** pour les patients et les résidents
- **Rédiger et actualiser** de manière systématique pour chaque résident, **un projet d'accompagnement personnalisé** (outil issu de la loi n°2002-2)
- **Appliquer, systématiquement, sur tous les secteurs, les pratiques d'hygiène ciblées pour prévenir les infections associées aux soins** et accentuer les formations ou sensibilisations en hygiène hospitalière, en gestion du risque infectieux
- **Renforcer la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**, notamment en systématisant la conciliation médicamenteuse d'entrée et de sortie sur l'ensemble des secteurs, et en déployant une démarche d'habilitation à l'administration des médicaments sur le secteur médicosocial
- **Développer les connaissances des indicateurs qualité** par service et valoriser les réussites
- **S'assurer de l'appropriation par les professionnels de chaque unité du plan d'actions qualité et sécurité des soins (PAQSS)** et du tableau de bord des indicateurs associés
- **Déployer le dossier patient informatisé (DPI) Orbis® sur le secteur médico-social** – modules personnes âgées et personnes en situation de handicap - et engager le patient dans son parcours de soins numérique territorial, via une interopérabilité des outils métiers et via des outils de suivi et d'information accessibles

Faciliter l'accès aux soins et aux services pour tous



Dans un contexte local marqué par les difficultés d'accès aux professionnels de santé, l'établissement veille à assurer une permanence et une continuité des soins, et à participer au renforcement de la coordination entre les différents acteurs de santé du territoire. Ainsi, le CH Saint-Calais a une responsabilité et s'engage à garantir un accès aux soins équitable pour tous, et contribue à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. La volonté collective est d'améliorer l'expérience du patient et du résident par une présentation claire et lisible de l'offre de soins et médico-sociale du CH Saint-Calais, par une compréhension aisée des parcours de soins proposés, et par un accompagnement personnalisé incluant la participation des patients et de leurs proches.

Nos orientations stratégiques

- **Communiquer largement et favorablement sur l'offre de soins et d'accompagnement de l'établissement**
- **Encourager**, pour chaque service, **l'élaboration d'un projet de service**, décrivant le thésaurus des pathologies prises en charge et les modalités de prises en soins ou d'accompagnement proposées
- **Faire évoluer le service d'accueil des urgences (SAU) en antenne de médecine d'urgence (AMU)**, selon une amplitude horaire d'ouverture en cohérence avec les flux et besoins de la population (ouverture en journée et en soirée, fermeture en nuit profonde), et permettant le meilleur usage possible des compétences médicales disponibles, dans l'objectif de maintenir une ouverture continue 7 jours sur 7 ; En cas de recrutement d'urgentistes, une révision de l'organisation des urgences pourra être travaillée, dans le respect du schéma territorial de médecine d'urgence
- **Maintenir, au bénéfice direct de la population, un haut niveau de réponse aux urgences vitales et fonctionnelles**, en pérennisant, sur les plans juridique, financier et opérationnel, l'équipe paramédicale d'urgence (EPMU) par transformation en unité mobile hospitalière paramédicale (UMH-P), adossée à une autorisation de SMUR du CH Le Mans (SAMU 72)
- **Recouvrer le capacitaire autorisé de médecine de l'établissement (30 lits)**, en renforçant l'attractivité médicale, avec l'appui du CH Le Mans

- **Réduire les délais d'accès aux médecins spécialistes pour les patients éloignés des lieux de soins**, en développant l'offre complète de consultations avancées de spécialistes, avec l'appui des équipes médicales du CH Le Mans

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer la communication sur l'offre de soins de l'établissement**, et s'engager dans une démarche « d'aller-vers », afin de faciliter la compréhension des parcours de santé
- **Accentuer les admissions directes en hospitalisation**, en lien avec les médecins généralistes et les acteurs de l'aide à domicile, notamment pour les personnes âgées
- **Utiliser les plateformes territoriales de téléconsultation et de téléexpertise** pour favoriser un accès rapide aux spécialistes, notamment ceux du CH Le Mans, et éviter des déplacements inutiles et fatigants vers l'agglomération mancelle
- **Digitaliser les démarches administratives d'enregistrement des patients**, avec la mise en place d'un portail en ligne permettant la préadmission, la prise de rendez-vous et l'accès aux comptes rendus médicaux (« Mon Espace Santé »)
- **Améliorer les parcours spécifiques du service des urgences** : mise à jour des protocoles spécifiques (accueil d'une parturiente, pédiatrie, personnes âgées de plus de 75 ans...)
- **Organiser, via les outils numériques, l'analyse et le repérage des patients en situation de vulnérabilité** (exemple : violences intrafamiliales)
- **Accompagner la spécialisation des unités du Foyer d'Accueil Médicalisé et du Foyer de Vie**, lié à l'évolution des profils des résidents accueillis, mais aussi satisfaire des besoins spécifiques
- **Envisager le développement de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire, voire de l'hébergement temporaire d'urgence** (HTU)
- **Contribuer au développement d'équipes mobiles coordonnées à l'échelle du territoire de santé de la Sarthe** (soins palliatifs, gériatrie, ...) assurant la continuité des soins intra et extrahospitalière
- **Augmenter le recours à l'hospitalisation à domicile** (HAD), en lien avec les partenaires du territoire
- **Consolider les vacations de consultations / activités avancées** en fonction des arrivées et départs de médecins, et développer le recrutement de médecins spécialistes dans les disciplines non représentées en 2025 : pneumologie, addictologie, rhumatologie, endocrino-diabétologie, neurologie, etc.

Offrir un accompagnement adapté à chaque étape de la vie



Le CH Saint Calais s'engage à proposer un accompagnement adapté à chaque étape de la vie, en garantissant une prise en charge globale et personnalisée, respectueuse des besoins et des attentes des patients et des résidents.

Nos orientations stratégiques

- **Communiquer favorablement sur la cohérence de la gradation de l'offre de soins de l'établissement** : de l'expertise gériatrique qu'il propose, de la possibilité du recours aux soins palliatifs, du plateau d'imagerie, des lits d'aval du secteur médico-social
- **Diversifier les modalités de prise en charge des personnes âgées**, par spécialité (hôpital de jour, consultations spécifiques, entrées directes, hébergement temporaire, hébergement temporaire d'urgence)

Nos actions et projets opérationnels

- **Pérenniser les lits de soins palliatifs et poursuivre la formation des professionnels** afin d'offrir aux patients en fin de vie un cadre adapté, serein et respectueux de leurs souhaits
- **Créer une activité d'hospitalisation de jour en médecine** (à visée thérapeutique, voire diagnostique), en lien avec la filière de médecine des Hôpitaux de Sarthe
- **Créer une activité de consultation gériatrique** afin de dépister les fragilités gériatriques (troubles de la mémoire, dénutrition, risque de chutes...) et prévenir l'iatrogénie (effets indésirables des médicaments)
- **Poursuivre l'adaptation des locaux aux prises en charge de nos patients et de nos résidents**, à chaque étape de leur vie (matériel, décoration, gestion du stress...), avec prise en compte de l'expérience patient/résident et intégration des activités culturelles
- **Poursuivre et renforcer la formation des professionnels soignants aux soins palliatifs et aux décisions éthiques**, pour garantir une prise en charge homogène et respectueuse des valeurs et convictions des patients/résidents

- **Soutenir la formation et le maintien des compétences** pour la polyvalence de certaines professions paramédicales et la spécialisation d'autres professionnels, afin d'accompagner au mieux les patients à tout âge, en fonction de leurs situations personnelles (patients en situation de handicap, de précarité, d'isolement, en situation palliative, etc.)
- **Poursuivre et renforcer la formation aux fondamentaux de la gériatrie** pour tous les professionnels soignants intervenant auprès des personnes âgées en s'appuyant sur les programmes de formation reconnus
- **Sécuriser le parcours de la personne âgée :**
 - En améliorant le taux d'admissions directes non programmées en médecine
 - En amont de l'hospitalisation, par la mise en place au sein de l'antenne de médecine d'urgence (AMU) d'un circuit dédié à la personne âgée, avec une évaluation multidimensionnelle rapide pour éviter l'hospitalisation inutile
 - En aval de l'hospitalisation en médecine (en SMR, en EHPAD, à domicile), par la prévention de la perte d'autonomie et les ré-hospitalisations, notamment en intégrant, dans les lettres de liaison et de sortie, les synthèses des évaluations gériatriques standardisées (EGS), afin de garantir la continuité des soins à domicile ou en établissement
 - Poursuivre le déploiement d'une politique visant à réduire au minimum la contention physique en s'appuyant sur les méthodes de bientraitance promues
- **Engager des actions permettant d'améliorer la qualité du séjour des résidents**, telles que faciliter la cohabitation des personnes âgées présentant des troubles du comportement, prévenir la dénutrition chez la personne diabétique, ou poursuivre la promotion et la communication autour de l'accueil de jour
- **Renforcer le lien inter-hôpital et hôpital-extérieur**, afin de garantir la continuité des soins à chaque étape de la vie et développer les coopérations avec les structures extérieures telles que l'HAD ou le Réseau Ariane

Renforcer la voie et la place des patients et de leurs proches à l'hôpital



Le CH Saint Calais s'inscrit dans une démarche de renforcement continu du partenariat avec les personnes soignées, en les associant pleinement à chaque étape de leur parcours, dans une logique de co-construction et de respect de leurs attentes. L'intégration de leur expérience est au cœur des actions d'amélioration de la qualité des soins et de l'organisation des parcours de santé, à moyen et long termes.

Reconnaître pleinement le patient comme acteur de son parcours de vie consiste à le placer au centre de toutes décisions. Cette approche repose sur la conviction que, indépendamment de son état de santé, chaque patient possède des ressources, des compétences et une expérience personnelle guidant l'équipe soignante dans son accompagnement.

À l'échelle institutionnelle, l'implication active des représentants des usagers dans l'élaboration des projets de l'établissement contribue à renforcer la prise en compte de l'expérience patient et à nourrir une dynamique d'amélioration continue.

Les actions d'accueil, d'accompagnement, de soutien et d'animation des associations et des bénévoles ont aussi un rôle essentiel auprès des personnes soignées et de leur entourage.

Nos orientations stratégiques

- **Développer par tous moyens, la mesure et l'exploitation de l'expérience patient/résident**, enjeu déterminant de l'évolution de nos prises en soins : il s'agit de faire cohabiter la rationalité des organisations avec le subjectif du vécu du patient (émotion, stress, imprévisibilité, douleur)
- **Rendre plus accessible l'information sur les parcours de soins**, et communiquer sur la présence et le rôle des représentants des usagers, des associations et des dispositifs d'accompagnement pour les patients et leurs proches
- **Faciliter le dialogue entre les personnes soignées et les équipes soignantes**, et renforcer la place du patient/résident comme acteur de sa prise en charge, en lui donnant les moyens de mieux comprendre et d'anticiper les évolutions de son cadre de vie en lien avec sa pathologie
- **Définir une politique institutionnelle concernant la place des « patients experts » et des « pairs aidants »**

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers aux réunions institutionnelles** (audits qualités, groupes de travail institutionnels ou dans la vie des services)
- **Promouvoir l'intervention régulière des associations conventionnées** pour le soutien des patients et des proches
- **Développer l'usage des outils de communication alternative améliorée pour les personnes en situation de handicap** (FALC, Makaton, pictogrammes, outils technologiques ...)
- **Développer des outils et des espaces adaptés aux aidants et aux familles** : mettre en valeur la documentation disponible et les lieux d'accueil
- **Développer les supports d'information et les outils numériques** pour améliorer l'information des patients et de leurs proches
- **Améliorer la qualité hôtelière des espaces et des organisations** favorisant l'accueil, la présence et le bien-être des familles et des proches (salons, cafétérias, bibliothèques, temps de visites)
- **Relancer le comité éthique local** et favoriser l'accessibilité du comité d'éthique aux patients, proches, et aidants
- **Renforcer l'implication des usagers et représentants des familles** au sein des conseils de la vie sociale, des commissions « menus », commissions d'animation ...
- **Développer et accompagner les actions des bénévoles au sein des unités médico-sociales** (EHPAD, FAM et Foyer de vie)
- **Promouvoir le dispositif des directives anticipées**
- **Accompagner les représentants des usagers** pour mettre à jour et en œuvre le projet des usagers

Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie

Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie consiste à le placer au centre de toutes décisions. Cette approche repose sur la conviction que, indépendamment de son état de santé, chaque résident possède des ressources, des compétences et une expérience personnelle guidant l'équipe soignante dans son accompagnement.

Cela implique de favoriser l'autonomie en offrant un cadre qui soutient l'expression des préférences, le pouvoir d'agir et la participation active du résident. Les professionnels adaptent alors une posture d'écoute, de respect et de co-construction grâce à laquelle le résident n'est pas un simple bénéficiaire mais un partenaire. Cette reconnaissance passe également par la formalisation d'un projet d'accompagnement personnalisé devant être individualisé, évolutif et ajusté en fonction du rythme de la personne et de ses besoins. Cela suppose, enfin, un environnement qui valorise l'estime de soi, la dignité et la liberté de choix, permettant ainsi au résident de conserver un sentiment de continuité et de cohérence dans son parcours de vie.

Nos actions et projets opérationnels

- **Développer une démarche éthique**, fondée sur la promotion des droits et de l'autonomie des résidents, garantissant la pertinence et la cohérence de leur accompagnement
- **Poursuivre l'individualisation de l'accompagnement**, en tenant compte du projet d'accueil personnalisé et du projet de soins défini pour chaque résident, et veiller au recueil du consentement, en permanence
- **Faciliter l'exercice des droits et libertés des résidents** (droits civiques, sexualité, culte, ...)
- **Veiller au recueil des directives anticipées**
- **Favoriser les temps d'échanges avec les résidents et leurs proches**, renforcer la communication, en développant des supports d'information et des outils numériques adaptés
- **Améliorer le recueil de la satisfaction des résidents et du service rendu**, et renforcer leur intégration dans les plans d'actions
- **Développer l'utilisation de méthode de « mise à la place de »** pour repérer les insatisfactions et difficultés non exprimées par les résidents
- **Favoriser la participation active des résidents et de leurs représentants** aux instances de gouvernance de l'établissement (conseil de la vie sociale)
- **Renforcer la participation et la contribution des membres du conseil de la vie sociale (CVS)** aux groupes institutionnels (commissions menus, projets d'animation...)
- **Prolonger la dynamique de vie des personnes âgées à travers la continuité de leur vie active** : assurer une continuité entre le vécu et le lieu de vie actuel

Réaliser des soins de qualité, renforcer la sécurité et la pertinence des soins pour les résidents

La modernisation des organisations et des outils constitue un levier majeur pour renforcer la qualité des soins, tout en assurant une gestion efficiente des financements publics et en favorisant l'attractivité de l'établissement. Elle s'appuie sur **l'optimisation des parcours patients** (maîtrise des durées de séjour), **le développement de la coopération interprofessionnelle**, **l'adaptation continue de l'offre** aux nouveaux besoins en santé et **l'intégration des solutions numériques**. L'articulation équilibrée entre innovation, accessibilité et soutenabilité économique permettra de consolider une organisation des soins plus performante, équitable et durable, pleinement centrée sur le patient.

Nos actions et projets opérationnels

- **Adapter les soins aux spécificités de chaque résident**
- **Poursuivre les évaluations gériatriques à l'admission du résident en EHPAD**, pour orienter la prise en charge
- **Renforcer le partenariat EHPAD-domicile** dans le cadre du processus d'admission
- **Maintenir le résident dans son lieu de vie**, autant que possible, en poursuivant le recours à l'HAD et en développant la télémédecine comme moyen d'accès à des avis spécialisés
- **Constituer un maillon de la filière gériatrique territoriale**, en renforçant la réponse aux besoins de la personne âgée, au moyen des différents parcours de soins existants dans l'établissement
- **Favoriser le soutien des aidants**, en faisant de l'EHPAD un « lieu-ressource »
- **Evaluer la pertinence de l'intervention d'une infirmière en pratique avancée** pour assurer le suivi au long cours des résidents d'EHPAD souffrant de pathologies chroniques
- **Former les professionnels en géronto-psychiatrie** et à la prise en charge des personnes en situation de handicap
- **Dans le champ du handicap, décrire le thésaurus des résidents admissibles au foyer de vie et au FAM**, afin de s'assurer de la capacité de réponse des professionnels à la pathologie du résident
- **Renforcer la sécurité des soins en consolidant la démarche initiée d'évaluation**, d'amélioration continue sur le terrain et d'analyse des pratiques professionnelles
- **Renforcer la sécurisation du circuit du médicament**
- **Améliorer l'accueil, l'information et la continuité des soins** grâce à une communication adaptée avec le résident et sa famille
- **Poursuivre les temps de formation qualité** initiés dans le cadre de la visite évaluative, permettant des temps de sensibilisation et d'échanges entre les professionnels de l'EHPAD
- **Améliorer la traçabilité des activités de soins et médico-sociales**, notamment par le déploiement du logiciel Orbis médico-social ou de Livia à l'EHPAD de Bessé-sur-Braye



Créer un lieu de vie participatif au carrefour du soin, du social et de la culture, accessible aux résidents comme aux partenaires extérieurs



Nos actions et projets opérationnels

- **Développer un lieu de vie spécifique, au sein de chaque secteur des EHPAD / foyer de vie**, qui réponde aux attentes et aux besoins des résidents
- **Placer les résidents au cœur de leurs lieux de vie**, en leur permettant de développer des activités avec et pour les autres résidents
- **Lutter contre l'isolement social et l'ennui**, en impliquant les résidents dans la construction du projet d'animation et en favorisant leur participation aux activités de la vie sociale
- **Permettre aux résidents de participer à l'organisation de temps de convivialité**
- **Faire preuve d'innovation en créant un tiers-lieu** permettant de développer les liens sociaux intergénérationnels et inclusifs

Optimiser les organisations de travail

Le CH Saint Calais poursuit, en continu, la modernisation de ses organisations et de ses outils, afin d'améliorer les conditions d'accueil et hôtelières, l'efficacité des prises en charge de ses patients et résidents, et les conditions de travail de ses équipes.

La modernisation des équipements et des outils numériques constitue un levier-clé pour renforcer la coordination entre les équipes hospitalières et les équipes des soins primaires, pour faciliter l'organisation interne des soins, pour optimiser la gestion des parcours patients, pour améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels.

Porter cette ambition collective implique une préparation méthodique : elle doit s'inscrire dans un schéma directeur immobilier local réaliste (projet architectural médico-social), et bénéficier de la déclinaison coordonnée du schéma directeur numérique du GHT de la Sarthe (existant), ainsi que d'un schéma directeur logistique local (à élaborer), articulé avec la stratégie logistique du GHT de la Sarthe.

Cette modernisation requiert le meilleur usage possible des ressources humaines et matérielles disponibles, la maîtrise des charges au quotidien, et l'optimisation des recettes reflétant, au plus proche, l'activité des équipes. Il s'agit d'inscrire l'établissement dans une « trajectoire financière responsable et durable ».

L'équilibre budgétaire ne constitue pas une fin en soi, mais demeure le meilleur moyen pour mettre en œuvre les évolutions stratégiques de l'établissement et lui permettre de conserver un véritable pouvoir d'action autonome.

Nos orientations stratégiques

- **Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur immobilier**, incluant la réalisation prioritaire du projet architectural médico-social, et l'étude préalable à un éventuel projet architectural sanitaire
- **Mettre en œuvre le schéma directeur numérique de l'établissement**, dans le cadre du schéma directeur numérique du GHT de la Sarthe
- **Elaborer un schéma directeur logistique**, incluant des plans de continuité d'activité, dans le cadre des travaux communs sur les fonctions logistiques au sein des Hôpitaux de Sarthe
- **Assurer un pilotage budgétaire robuste**, permettant la mise en œuvre d'une « trajectoire financière responsable et durable (TFRD) »
- **Envisager la fusion des entités juridiques entre le CH de Saint-Calais et l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**, sous réserve de validation par les instances de gouvernance des deux établissements et d'apurement préalable des comptes de l'EHPAD, afin de mutualiser davantage les ressources et de pérenniser l'activité de l'EHPAD

Nos actions et projets opérationnels

- **Mettre en œuvre le projet architectural médico-social**, permettant la reconstruction de l'USLD et de l'EHPAD Perrine, sous réserve de validation du projet et de son plan de financement par l'ARS et le Conseil Départemental
- **Réaliser une étude de programmation et financière** (incluant la simulation d'un nouveau PGFP) permettant d'étudier plusieurs scénarii de rénovation in situ ou de reconstruction des locaux dédiés aux activités du secteur sanitaire (urgences, hospitalisation, consultations, imagerie), en vue de préparer des arbitrages ultérieurs, en lien avec l'ARS
- **Moderniser les locaux et équipements de la pharmacie à usage intérieur**, afin de garantir la conformité aux obligations réglementaires
- **Poursuivre l'application du cahier des charges « hôpital de proximité »**, afin d'obtenir le renouvellement du label par l'ARS, afin de pérenniser l'activité de l'établissement, notamment sur le plan financier, et de soutenir sa dynamique d'évolution
- **Accompagner les médecins et l'encadrement des services dans l'acculturation aux données essentielles de gestion** et au déploiement d'organisations les plus efficaces (tableaux de bord, suivi des recettes, valorisation des actes, maîtrises des dépenses relevant de leurs champs respectifs)
- **Optimiser l'exploitation des plateaux techniques** (imagerie, consultations, pharmacie), les parcours des patients et la qualité des soins associés, en s'adaptant, en continu, aux mouvements de médecins spécialisés

- **Poursuivre le déploiement de l'usage de la télémédecine, la télé-expertise, la dictée et reconnaissance vocale** et accompagner les usages de l'IA en soutien des bonnes pratiques professionnelles (aide à la prescription)
- **Déployer le dossier patient informatisé Orbis®** sur le secteur médico-social, et réaliser la convergence des outils numériques avec l'EHPAD de Bessé-sur-Braye
- **Faciliter, avec les outils numériques, le circuit d'entrée des patients** (prise de rendez-vous) et de sortie (intégration des comptes-rendus médicaux dans le DMP / « Mon espace santé »)
- **Consolider l'organisation logistique de l'établissement**, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des patients et des professionnels. Pour ces derniers, il s'agit de favoriser la fluidité des circuits, la simplification des démarches et l'efficacité des procédures, contribuant ainsi à une meilleure qualité de service et à un environnement de travail optimisé
- **Développer des solutions logistiques innovantes**, pour une meilleure gestion des stocks et des flux, en intégrant l'informatisation des processus et la sécurisation des circuits de distribution
- **Intégrer, pour chaque nouveau projet, l'analyse de l'adéquation des besoins des patients / recettes générées / moyens à mobiliser**
- **Mettre en œuvre, pour l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, les actions identifiées par le CODIFFEM**, afin d'aboutir à une diminution progressive des déficits cumulés

2

Nos engagements pour notre territoire



Enjeux

Le CH Saint Calais, labellisé « hôpital de proximité » depuis 2021, assume une responsabilité majeure vis-à-vis de son bassin de vie.

La zone de recrutement de l'établissement est principalement située dans la Vallée de la Braye et de l'Anille, et s'étend au-delà du territoire sarthois : l'établissement bénéficie d'un positionnement géographique frontalier avec le département du Loir-et-Cher.

Ce territoire de l'Est de la Sarthe se distingue par une faible densité démographique, un vieillissement marqué de la population, un taux de recours limité aux actions de dépistage, et une vulnérabilité accrue face aux ruptures de parcours de soins. Ces constats s'expliquent notamment par l'éloignement des centres hospitaliers de référence et par une sous-densité médicale en soins de premier recours.

Dans ce contexte, il est stratégique de déployer une organisation territoriale hospitalière coordonnée et intégrée avec l'offre de soins ambulatoires de ville, afin de renforcer l'accessibilité, la continuité et la qualité des prises en charge, en réponse aux besoins de la population.

Le CH Saint Calais, par la diversité de ses missions et activité, constitue une plateforme structurante de services et d'orientation pour les patients de son bassin de vie. Il vise à développer des alternatives à l'hospitalisation complète, notamment à travers l'extension de l'offre d'hospitalisation de jour de médecine, l'élargissement des consultations avancées et l'impulsion d'initiatives innovantes de coopération entre acteurs de santé.

Consolider le rôle de l'établissement comme « hôpital de proximité » du bassin de l'Est de la Sarthe

Le CH Saint-Calais affirme son rôle de référent de l'offre de soins sur l'Est de la Sarthe, comme hôpital de proximité pour la population du bassin de la Braye et de l'Anille, et une partie du périmètre de la communauté de communes du vendômois.

Il est membre des Hôpitaux de Sarthe, au sein de la direction commune coordonnée par le CH du Mans, permettant une plus grande cohérence territoriale, au bénéfice des patients et résidents pris en charge, dont les parcours gradués de soins se font, fréquemment, à l'échelle du territoire de la Sarthe. Il s'agit d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur le bassin de vie.

Le CH Saint-Calais entretient des relations avec plusieurs structures médico-sociales présentes sur son aire d'attractivité, facilitant ainsi l'accès aux soins des personnes âgées dépendantes.

Les collaborations du CH Saint-Calais, avec les structures médico-sociales, la médecine de ville sont essentielles pour fluidifier les filières de prise en charge et répondre au mieux aux besoins de santé de la population du bassin calaisien.

Nos orientations stratégiques

- **Suivre les indicateurs de labellisation « hôpital de proximité »**, afin de renforcer le positionnement de l'établissement sur son bassin de vie, et assurer le renouvellement de cette labellisation par l'ARS
- **Participer au déploiement des fédérations territoriales médico-soignantes** (médecine polyvalente, médecine d'urgence, gériatrie...), afin de porter des projets collaboratifs et cohérents, et ainsi structurer des filières fortes de soins publiques territoriales
- **Contribuer à une politique de coopération renforcée entre les services d'une même spécialité**, au sein des Hôpitaux de Sarthe, et particulièrement avec le CH de La Ferté-Bernard en raison de la proximité géographique
- **Envisager la fusion entre le CH de Saint-Calais et l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**, sous réserve de validation par les instances de gouvernance des deux établissements, afin de présenter une offre médico-sociale d'autant plus lisible pour le bassin de vie
- **Améliorer la visibilité et la communication coordonnée du CH Saint-Calais, des Hôpitaux de Sarthe, et du GHT de la Sarthe**, auprès des professionnels de santé et de la population, afin de relayer les messages-clés

Nos actions et projets opérationnels

- **Contribuer au maillage territorial**, par la participation au déploiement de moyens spécialisés au plus près des patients, grâce à des équipes mobiles coordonnées au niveau du GHT de la Sarthe : équipe paramédicale mobiles d'urgence, équipe mobile territoriale de gériatrie pour les patients âgés en situation complexe
- **Développer les partenariats et les parcours patients entre le CH Saint-Calais et le CH La Ferté-Bernard** pour assurer certaines prises en charges de proximité sur le plateau chirurgical du CH de La Ferté-Bernard (ophtalmologie, hépato-gastroentérologie, ORL, orthopédie, chirurgie digestive)
- **Réduire les délais d'accès aux spécialistes** pour les patients éloignés des lieux de soins, en développant l'offre complète de consultations avancées de spécialistes, avec l'appui des équipes médicales du CH Le Mans
- **Organiser des « portes ouvertes » de l'hôpital** pour renforcer l'interconnaissance et les échanges entre professionnels de santé du bassin de vie, partager les bonnes pratiques, présenter les évolutions de l'offre de soins
- **Poursuivre les opérations de communication vers la population** (journées « portes ouvertes », participation au forum des métiers, ...) et renforcer la présence de l'établissement, lors des manifestations organisées sur le bassin calaisien
- **Promouvoir l'offre de soins**, via les outils numériques de communication (actualisation régulière du site internet, développement de la visibilité sur les réseaux sociaux, QR code sur flyers...)

Contribuer aux actions de prévention en santé



L'Est de la Sarthe est confronté à l'éloignement des centres de référence (Le Mans, Chartres, Blois, tous distants d'au moins 45 minutes), ce qui induit un accès plus difficile aux soins, au dépistage et à la prévention, en particulier pour la population la plus précaire socialement.

L'état de santé d'une population dépend à 15 % du système de soins dont elle bénéficie, à 5 % de son patrimoine génétique et à 80 % de son environnement (naturel, économique, social) et des comportements et habitudes de vie (source : OMS).

Partant du constat que la prévention est insuffisamment développée sur le territoire calaisien (fort taux de recours au service d'urgence pour des consultations de médecine générale), le CH Saint Calais entend prendre sa part à l'effort de prévention et d'éducation à la santé de la population.

La prévention faisant partie des missions conférées aux établissements publics de santé, l'établissement renforce son engagement, en intégrant cette démarche dans son offre globale de soins et par des actions spécifiques de santé publique.

Il développe des initiatives visant à améliorer l'accès à la prévention primaire pour la population du bassin calaisien, en renforçant les partenariats avec les acteurs de santé du territoire, au moyen d'actions de dépistage et de sensibilisation aux comportements favorables à sa santé.

Nos orientations stratégiques

- **S'engager dans des actions de coopération renforcées avec la CPTS de l'Anille Braye Loir Bilurien**, et identifier les axes de travail communs : co-construction des parcours ville-hôpital, présentation de l'offre du centre hospitalier, entrées directes en hospitalisation de médecine, parcours « cardiologie », etc.
- **Communiquer plus fortement sur l'offre du plateau technique d'imagerie** (scanner, échographie, mammographie, imagerie conventionnelle), référencé comme centre de dépistage du cancer du sein, dont les délais d'accès sont réduits
- **Poursuivre la structuration des actions de prévention à destination des populations à risque**, et faciliter le dépistage précoce des pathologies à forte incidence (cancers, maladies chroniques), notamment par le renforcement des consultations avancées des médecins spécialistes du CH Le Mans au sein de l'établissement

- **Collaborer avec les acteurs de santé et institutionnels du territoire** (lycées, collèges, EHPAD, ...), pour déployer des actions de prévention et de promotion de la santé coordonnées et complémentaires, notamment des actions de sensibilisation auprès du grand public, hors des murs de l'hôpital

Nos actions et projets opérationnels

- **Mobiliser les professionnels, lors des évènements de prévention organisés dans l'établissement** : participation aux journées nationales de sensibilisation (octobre rose, semaine bleue, journée de lutte contre Alzheimer ; journée mondiale de lutte contre le tabac), campagnes de dépistage, valorisation de la vaccination contre la grippe...
- **Diversifier et personnaliser les supports de communication mis à disposition du grand public par les Hôpitaux de Sarthe et le GHT de la Sarthe** (webinaires, podcasts, affichage dans les salles d'attente, campagnes médiatiques...), afin de positionner le CH Saint Calais comme un acteur-clé de la prévention pour la population calaisienne
- **Envisager le déploiement de programmes d'éducation thérapeutique** en lien avec les compétences IPA de l'établissement
- **Poursuivre l'accompagnement des professionnels du CH Saint Calais dans le « prendre soin » d'eux-mêmes**, par l'action du service territorial de prévention et de santé au travail (vaccination, activité physique, nutrition, prévention des addictions, journée de l'audition ...)
- **Renforcer la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**, notamment en systématisant la conciliation médicamenteuse d'entrée et de sortie sur l'ensemble des secteurs
- **Proposer et développer les actions de prévention** au sein des collèges et du lycée du bassin de vie
- **Promouvoir des initiatives de coopération interprofessionnelle**, pour renforcer l'accès aux soins : protocoles de coopération avec les professionnels de ville, développement d'un réseau entre IPA (infirmiers en pratique avancée) en ville et à l'hôpital
- **Développer des actions de prévention**, en lien avec les acteurs de santé et partenaires institutionnels (collèges, lycées), sur les thématiques de santé publique prioritaires du bassin de vie, telles qu'identifiées dans le contrat local de santé (éthylisme, santé de la femme...)

Graduer et fluidifier les parcours de soins au sein du bassin de vie calaisien et à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, consolider le lien ville-hôpital

Le CH de Saint-Calais, en lien avec les autres établissements du GHT de la Sarthe, s'engage à organiser des parcours de soins plus fluides et mieux gradués pour répondre aux besoins de santé. L'amélioration de la coordination entre l'hôpital, la médecine de ville, et les structures médico-sociales, permet d'éviter les ruptures dans la prise en charge.

La structuration des entrées et sorties d'hospitalisation constitue un enjeu-clé pour limiter les passages indus aux urgences, réduire les hospitalisations prolongées, et assurer un parcours cohérent pour les patients.

L'ordonnancement territorial des lits constitue un des leviers pour optimiser l'orientation des patients et assurer une meilleure continuité des soins entre les acteurs de santé du territoire, mais ne saurait à lui seul traduire et porter les ambitions de la fluidification des parcours, qui s'entend également notamment en terme d'entrées directes en hospitalisation ou de retours organisés à domicile.

La coopération accrue du CH de Saint-Calais avec les acteurs de soins primaires lui permet notamment de réaliser des admissions directes en hospitalisation, de faciliter l'accès aux plateaux de consultations externes, de contribuer à la mise en œuvre de projets de prévention, notamment à destination des populations les plus fragiles et éloignées du système de soins.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer l'accès aux soins et développer l'approche graduée des soins**, grâce à une collaboration renforcée avec les acteurs ville-hôpital du bassin calaisien et au sein des Hôpitaux de Sarthe, afin d'assurer une prise en charge pertinente et adaptée aux besoins de santé des patients
- **Renforcer l'ancrage, la visibilité, et le leadership de l'établissement sur son bassin de vie :**
 - Accroître les coopérations et la coordination des actions avec l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, via notamment son implication dans la CPTS « Anille-Braye-Bilurien »
 - Développer son rôle de référence / d'expertise pour les établissements sociaux et médico-sociaux
 - Valoriser les activités et les actions, par une stratégie de communication proactive
- **Apporter une réponse graduée et de proximité aux besoins de soins urgents et non programmés** sur le bassin de vie
- **Contribuer à la fluidification des parcours des patients en hospitalisation**, au moyen des dispositifs coordonnés à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe (cellule d'ordonnancement territorial des lits) ;
- **Développer les alternatives à l'hospitalisation complète** et rapprocher les prises en charges ambulatoires du bassin de vie des patients, par la structuration d'une hospitalisation à temps partiel de médecine (hôpital de jour thérapeutique, voire diagnostic) et par un recours plus important à l'hospitalisation à domicile (HAD)
- **Mettre en œuvre un service autonomie à domicile mixte** (SAD aide et soins), en coordination avec les acteurs médicaux-sociaux et de l'aide à domicile, pour favoriser le maintien à domicile et la coordination des parcours de vie et de santé

Nos actions et projet opérationnels

- **Développer des consultations par des infirmiers en pratique avancée** pour le suivi des patients atteints de pathologies chroniques
- **Urgences : en coopération avec le SAMU 72 et le service des urgences du CH Le Mans : améliorer l'orientation des patients, réguler les passages aux urgences, assurer la prise en charge des urgences en proximité**, par :
 - la contribution au service d'accès aux soins (SAS) de Sarthe
 - la transformation du service d'accueil des urgences (SAU) en antenne de médecine d'urgence (AMU), ouverte 7 jours / sur 7 (en horaires de journée et de soirée)

- le maintien d'une unité mobile hospitalière paramédicale (UMH-P) déclenchée par le SAMU, afin de répondre aux urgences vitales et fonctionnelle
- la contribution à la création d'une fédération territoriale de médecine d'urgence
- **Hospitalisation en médecine :**
 - Développer l'hôpital de jour (en priorité à visée thérapeutique, et à étudier pour l'HDJ diagnostic)
 - Développer les entrées directes, pour éviter le passage par les urgences des personnes âgées de plus de 75 ans
- **Hospitalisation en soins médicaux et de réadaptation (SMR) :**
 - Développer les entrées directes, notamment en lien avec acteurs médico-sociaux du territoire
 - Améliorer le taux de recours au service PRADO dans les pathologies post-BPCO, insuffisance cardiaque et AVC
- **Hospitalisation en soins de longue durée (SLD) :**
 - Développer les consultations de gériatrie, en lien avec la filière des Hôpitaux de Sarthe
- **Sécuriser les parcours d'aval de l'hospitalisation :** assurer une coordination des prises en charge avec la médecine de ville, avec le secteur domicile, et avec les officines de ville, notamment au moyen de la conciliation médicamenteuse
- **Développer les liens avec les services d'HAD (SOSAN, CH de Montval-sur-Loir)** afin d'augmenter le taux de recours à ce mode d'hospitalisation
- **Recueillir des avis spécialisés auprès du CH Le Mans, via CoHop72** (annuaire téléphonique numérique pour l'accès aux lignes d'avis) et anticiper les relais par la médecine de ville et les structures médico-sociales, afin de raccourcir les durées de séjour
- **Communiquer largement sur les animations réalisées par le secteur médico-social**, y compris vers les acteurs institutionnels (mairie), afin de susciter des relations plus fortes entre acteurs de la vie publique

Renforcer l'engagement de l'établissement et des équipes dans la transition écologique, en respect de notre territoire et de sa population



Le système de santé, consommateur de ressources naturelles, est responsable des 8 % des émissions de gaz à effet de serre, génère diverses pollutions, notamment de l'eau, et contribue aux atteintes à la biodiversité, en particulier par l'usage des médicaments.

Le CH Saint Calais est engagé, depuis 2023, dans une dynamique globale de transition écologique, soutenue par un comité de pilotage. Il porte des actions structurantes visant à limiter l'impact de ses activités sur la planète et sur son territoire de proximité sarthois.

Conscient de leur responsabilité sociétale et environnementale, le CH Saint-Calais et l'EHPAD de Bessé-sur-Braye s'engagent afin d'accélérer et d'amplifier cette dynamique.

Nos orientations stratégiques

- **Assurer la gouvernance de la transition écologique** par la tenue régulière d'un comité de pilotage dédié
- **Développer une conscience de la transition écologique** reposant sur un triptyque : identification des actions déjà mises en place, sensibilisation de la communauté hospitalière, et évaluation des actions entreprises :
 - Valoriser les réussites et communiquer sur l'engagement des équipes
 - Sensibiliser et former les professionnels de santé aux enjeux écologiques
 - Poursuivre, accentuer et évaluer les actions de gestion durable des ressources : alimentation durable, sobriété énergétique, pratiques numériques responsables, maîtrise de la ressource en eau, mobilité douce et alternative
- **Adopter un plan pluriannuel de transition écologique**, à partir du bilan carbone établi en 2026, et contribuer à la coordination des actions de transition écologique au sein des Hôpitaux de Sarthe

Les actions et projets opérationnels

- **Valoriser les actions déjà mises en place** (gourdes, éco-paturage au Foyer d'accueil médicalisé, tri du papier, investissements avec impacts positifs)
- **Développer des actions concrètes en faveur des comportements écoresponsables** dans le quotidien de l'hôpital (traitement des déchets, conduite automobile...)
- **Renforcer le tri et le recyclage des déchets**, notamment ceux liés directement à l'activité de soins, à base de plastiques ou de papiers qui peuvent être valorisés
- **Accompagner le service de restauration dans une démarche écoresponsable** :
 - Réaliser une évaluation du volume des déchets alimentaires, deux fois par an
 - Mieux adapter le grammage des plats aux profils patients et résidents, pour limiter le gaspillage alimentaire
 - Conformément aux exigences de la loi Egalim, complétée par la loi Climat et Résilience, augmenter le nombre de produits durables intégrés dans les menus
- **Diffuser une culture de la transition écologique auprès des professionnels**, par une communication, sensibilisation et formation régulière
- **Intégrer la transition écologique dans l'étude des investissements** et la conduite du projet architectural (le cas échéant)
- **Organiser une vente du matériel au rebus**
- **Exploiter le bilan carbone 2026 comme outil de management institutionnel** pour satisfaire les exigences de la transition fixées par les pouvoirs publics
- **Déterminer et communiquer des indicateurs de pilotage de baisse des émissions** et des réussites collectives
- **Intégrer l'approche des soins écoresponsables**, afin de réduire l'impact écologique des médicaments, des dispositifs médicaux et des actes de soins
- **Initier les actions relevant d'une démarche de promotion de la santé susceptibles d'être déployées** (Mai à Vélo, Hôpital sans tabac)

3

Nos engagements pour nos professionnels



Enjeux

Le CH de Saint-Calais affirme sa volonté de disposer, en permanence, de compétences adaptées et pérennes, en cohérence avec les missions d'un établissement de proximité. Une politique structurée d'attractivité et de fidélisation constitue le levier principal pour offrir à l'ensemble des professionnels un environnement de travail inspirant et motivant, favorisant leur engagement dans une démarche de développement professionnel continu.

L'établissement veille à maintenir un équilibre entre les actions d'attractivité destinées à accueillir de nouveaux talents et les mesures de fidélisation en faveur des équipes déjà en poste.

Chaque professionnel est acteur du projet collectif de l'établissement : par son implication individuelle, il contribue directement à la qualité de la prise en charge de la population du bassin de vie.

L'établissement offre un cadre de travail structuré aux équipes médico-soignantes, fondé sur les valeurs d'accès, de continuité et de qualité des soins. Il veille également à identifier, valoriser et promouvoir les compétences rares au service du territoire.

Enfin, le CH de Saint-Calais s'engage à cultiver un cadre collectif bienveillant, garant d'un environnement professionnel motivant et sécurisé, permettant à chacun de préserver un équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle.

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

Nos orientations stratégiques

- **Donner du sens à l'activité hospitalière**, valoriser l'activité et l'engagement des équipes, cultiver la simplicité des relations et le sentiment d'appartenance au CH de Saint-Calais
- **Construire un projet social ambitieux pour le CH de Saint-Calais**, organisant notamment un processus de recrutement, favorisant notamment le parcours d'intégration, et permettant une lisibilité des perspectives d'évolution
- **Encourager pour chaque service, l'élaboration d'un projet de service**, décrivant les dynamiques d'équipes, le thésaurus et les modalités de prises en soins ou d'accompagnement proposées

Nos actions et projets opérationnels

- **Actualiser les lignes directrices de gestion (LDG)** selon les évolutions liées aux métiers en tension et aux orientations stratégiques de l'établissement
- **Améliorer le processus d'intégration des professionnels**, sur la base notamment d'un livret actualisé et simplifié fournissant les informations essentielles
- **Faciliter le recrutement en fin de formation selon les postes disponibles**, ainsi que la mobilité interne en renforçant la transparence et l'accès aux opportunités de postes
- **Elaborer un calendrier annuel d'évènements conviviaux** (temps festifs, journées thématiques, remise des médailles)
- **Faciliter la mobilité et les évolutions de carrière** par une politique d'accompagnement des parcours professionnels
- **Améliorer les conditions matérielles et organisationnelles du travail quotidien**, afin de prévenir les risques professionnels et de développer la qualité de vie au travail, en lien avec les personnes ressources de l'établissement (PRAPS)
- **Accompagner les évolutions organisationnelles des services**, notamment celles qui ont un impact sur le temps de travail et les amplitudes horaires, en lien avec les projets médico-soignants des unités
- **Répertorier et analyser les causes des départs des professionnels en poste**, et travailler sur les axes d'amélioration
- **Maintenir la dynamique de la commission de maintien dans l'emploi** permettant de structurer l'accompagnement individuel des professionnels en reclassement ou en restriction d'aptitude, avec des parcours adaptés



Développer les potentiels par la formation et l'évolution professionnelle

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer la dynamique de co-construction du plan de formation**, en associant encore davantage les représentants du personnel, les cadres, et les coordonnateurs territoriaux, à son élaboration
- **Assurer la montée en compétences de l'ensemble des professionnels de l'établissement**, afin de répondre à l'évolution des pratiques, aux besoins de santé et à la qualité des accompagnements
- **Organiser les conditions des échanges professionnels sur le territoire g** (échanges, sensibilisation ou formation entre pairs)

Nos actions et projets opérationnels

- **Soutenir le développement de la promotion professionnelle par la formation**, en particulier pour les futurs IDE, IPA, et cadres de santé
- **Développer des sessions de formation courtes en intra-service**, de e-learning, pour limiter l'impact sur l'organisation du travail
- **Poursuivre une politique de formation ambitieuse des professionnels**, répondant aux enjeux de qualité et sécurité des soins, et en particulier à ceux liés aux facteurs humains, en partenariat avec le CAp'Sim du CH Le Mans
- **Devenir un site formateur attractif** : envisager l'accueil d'internes, d'étudiants paramédicaux et de lycéens sur les différents secteurs (médecine, SMR, USLD, EHPAD, handicap, imagerie, service de soins à domicile), en valorisant les spécificités d'une prise en charge globale en milieu rural
- **Sensibiliser, dans les collèges et lycée du bassin de vie, aux métiers du soin**, afin de susciter des vocations
- **Encourager la transmission des savoirs au sein des équipes**, en intégrant les professionnels formés dans des rôles de tutorat et de formateurs internes ou, pour les fonctions techniques et logistiques, en s'appuyant sur les missions d'expertise de coordonnateurs territoriaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe
- **Accompagner la mise en place du service de prévention et de santé au travail territorial**, coordonné par le GHT de la Sarthe, et instaurer une coopération dans le suivi des situations individuelles particulières (RQTH, temps partiel thérapeutique)
- **Envisager l'organisation de « cours du soir » pour les professionnels le nécessitant** : fondamentaux de la syntaxe et de l'écriture, maniement de l'outil informatique, connaissance de la fonction publique hospitalière

Favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle

Le CH de Saint-Calais encourage l'implication des professionnels dans la gouvernance et les projets institutionnels, en valorisant leur expertise et en facilitant leur participation. Cette approche nécessite une meilleure diffusion des informations.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer la communication institutionnelle et la circulation de l'information** : mieux diffuser les avancées des principaux projets menés (par les services, l'établissement) et les rendre accessibles aux professionnels ;
- **Organiser des sessions de formation au pilotage de projet**, ouverte à l'ensemble de l'encadrement soignant, administratif et logistique ;
- **Intégrer la gestion des projets les plus complexes et les plus transversaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe**, permettant ainsi de bénéficier des expertises mutualisées en lien avec les équipes du CH Le Mans ou d'autres établissements de la direction commune.

Nos actions et projets opérationnels

- **Adapter l'organisation des réunions et des groupes de travail institutionnels**, pour qu'ils soient plus accessibles aux équipes, en tenant compte des contraintes des services ;
- **Encourager la participation aux événements institutionnels**, pour renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser les échanges ;
- **Organiser régulièrement des assemblées générales ouvertes à l'ensemble des professionnels**, avec partage des principaux projets en cours, ainsi que des « flash-infos » courts et réguliers dans les services, pour faciliter la diffusion d'informations institutionnelles et permettre aux professionnels de poser des questions en amont ;
- **Anticiper le détachement des professionnels en service de soins** afin de participer aux réunions des instances de gouvernance ;
- **Echelonner annuellement les projets-phares en matière de gestion des ressources humaines** (révision du guide de GTT, élaboration du guide de diplomation, protocole syndical, ...)

Soutenir le collectif pluri-professionnel par une démarche managériale ambitieuse et innovante

Le CH Saint Calais s'engage à promouvoir un management collaboratif et bienveillant, valorisant la complémentarité des compétences au sein d'un collectif de travail composé de 380 professionnels.

Ce management se veut à la fois « participatif » (suscitant l'engagement individuel et l'intelligence collective) et « directif » (fixant un cap et un cadre de travail clairs, incluant des règles de bonne collaboration).

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer le management positif, la cohésion d'équipe et la communication**, afin de consolider un environnement de travail collaboratif et porteur de projets (de service)
- **Développer les actions de formation à destination des managers** : mettre en place des parcours de formation adaptés
- **Favoriser la cohésion d'équipe et l'expression collective**

Nos actions et projets opérationnels

- **Maintenir un rythme régulier « des rencontres de la gouvernance »**
- **Animer la communication institutionnelle portant sur les projets et les actualités de l'établissement**, tout en valorisant les initiatives nouvelles et les réussites d'équipe
- **Déployer des formations spécifiques à destination de l'encadrement** pour le pilotage et la gestion de projets
- **Accompagner les managers « faisant fonction » dans un parcours diplômant**
- **Créer des groupes de professionnels pour conduire des travaux en transversalité**, en lien avec les attentes professionnelles et sociétales : lutte contre la dénutrition, plaie et escarres, chutes, situations sanitaires exceptionnelles, ...
- **Valoriser l'engagement des professionnels** et généraliser à l'échelle des équipes hospitalières la réalisation de « retour d'expérience » ou de « vis ma vie »
- **S'appuyer sur les outils numériques pour valoriser les actions des équipes** (site internet, réseaux sociaux, presse locale)
- **Organiser un séminaire annuel à destination de l'encadrement**



Contacts

02 43 63 64 65

communication@ch-saintcalais.fr

Centre Hospitalier de Saint-Calais
2, rue de la Perrine
72120 Saint-Calais

Suivez-nous 

ch-saintcalais.fr



Établissements membres de la direction commune
CH Le Mans | Pôle Santé Sarthe et Loir | CH La Ferté-Bernard |
CH Saint-Calais | CH Montval-sur-Loir | CH Le Lude



Établissements membres
du Groupement Hospitalier
de Territoire de la Sarthe